

Une opportunité d'acquérir une grange avec un terrain, parfait pour un futur enfermement et quitter la maison

EXCLUSIF



INFORMATION

Ville:	Lussac-les-Églises
Département:	Haute-Vienne
Ch:	0
SdB:	0
Surface:	0 m ²
Terrain:	880 m ²

RÉSUMÉ

Le raccordement aux égouts pourrait également être effectué - un CU a été fourni pour convertir la grange en habitation en 2018, mais devra être demandé à nouveau, cela ne devrait pas poser de problèmes

DPE

DPE non requis.

NB. Les prix cités font référence à des transactions en euros. Les fluctuations des taux de change ne sont pas de la responsabilité de l'agence ou de ceux qui la représentent. L'agence et ses représentants ne sont pas autorisés à faire ou donner des garanties relatives à la propriété. Ces indications ne font pas partie d'une offre ou d'un contrat et ne doivent pas être considérées comme des déclarations ou des représentations de faits, mais comme une représentation générale de la propriété. Toutes les superficies, les mesures ou les distances sont approximatives. Les textes, photographies et plans sont seulement donnés à titre indicatif et ne sont pas nécessairement complets. Leggett n'a pas testé tous les services, équipements ou installations et ne peut donc pas en garantir les spécificités.

Les informations pour les achats hors-plan sont donnés à titre indicatif seulement. La finition de la propriété peut varier. Les acheteurs sont invités à engager un spécialiste pour vérifier les plans et les spécifications énoncées dans leur contrat d'achat avec le promoteur.



DESCRIPTION

Une grande pièce d'environ 88m2 - murs en pierre, toit en tuiles - le toit a besoin d'un peu d'attention - une belle section de jardin est attachée à l'arrière de la grange avec un certain nombre d'arbres fruitiers.

Ne manquez pas une belle opportunité d'être propriétaire de votre future maison !

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr>

TAXES LOCALES

Taxe habitation: EUR

NOTES